



**Document d'Objectifs Natura 2000 du site « Rivière du Léguer et forêts de Coat an Noz – Coat an Hay et de Beffou »**

COMPTE-RENDU de la réunion de la commission «COMMUNICATION, EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT» - 8 mars 2006 à Tonquédec

**Présents :**

Jean-Paul GOFFI	Conseil municipal de Ploubezre – Président de la commission
Gaëlle LEROI	Particulière
Samuel JOUON	Comité de bassin versant du Léguer
Annie ARVOR	Conseil municipal de Tonquédec
Janély REJONY	Association Vallée du Léguer

---

**ORDRE DU JOUR**

1. Etat d'avancement de la démarche depuis la dernière commission du 07/12/04
2. Présentation du périmètre du site tracé au 1/5 000 et des cartographies des habitats d'intérêt communautaire et des habitats d'espèces, bilan chiffré
3. Suite de la démarche : proposition d'un plan de communication pour l'année 2006

---

1- Etat d'avancement de la démarche depuis la dernière commission du 07/12/04

Janély REJONY de l'Association de la vallée du Léguer présente l'état d'avancement de la démarche Natura 2000 sur le site :

- ✓ Le comité de pilotage s'était réuni en novembre 2004 pour valider les volets Habitats humides, Habitats forestiers et Faune piscicole. Les volets Habitats littoraux, Chauves-souris et Loutr travaillées et validées en commissions en 2005, seront présentés en avril 2006 au comité de pilotage qui aura à valider la version finale du document d'objectifs.
- ✓ Concernant le périmètre du site, ce dernier a été tracé au 1/5000 à partir du périmètre transmis initialement à la Commission européenne au 1/100 000. Nous disposons donc depuis le mois de février d'un périmètre définitif pour le site Natura 2000. Les cartographies définitives des habitats naturels et des habitats d'espèces ont été éditées.
- ✓ L'association a assuré le suivi de projets sur le site et leurs liens avec les habitats naturels et les habitats d'espèces. Janély REJONY cite quelques exemples : un avis a été donné à un artiste dans le cadre d'un projet artistique sur un des blockhaus de Beg Léguer abritant quelques individus d'une chauve-souris d'intérêt communautaire, le petit Rhinolophe. Le projet du pont de déviation de la ville de Lannion est également suivi par l'association pour la prise en compte des habitats et des espèces. La vente de terrain en bord de Léguer au moulin de Kergrist sur la commune de Ploubezre a également donné lieu à une note rédigée par l'association explicitant les enjeux liés à Natura 2000 sur les lieux. Cette note a été transmise au Conseil général qui l'a lui-même transmise au notaire et aux futurs acquéreurs.
- ✓ Sur le plan de la communication, la plaquette élaborée en 2004 continue d'être distribuée et le classeur de liaison a d'ores et déjà été distribué dans 18 communes et dans 8 structures concernées de près par la démarche Natura 2000.

2- Présentation du périmètre du site tracé au 1/5000 et des cartographies des habitats d'intérêt communautaire et des habitats d'espèces, bilan chiffré

- ✓ De juin 2005 à février 2006 le périmètre du site a été tracé au 1/5000 à partir des limites transmises initialement au 1/100 000 à l'Europe. La consigne donnée par la Direction Régionale de l'Environnement était de ne pas trop s'écarter des limites déjà transmises. Le tracé précis s'est fait en fonction des résultats de la cartographie des habitats réalisée en 2004. Lorsqu'on était en présence d'un milieu non intéressant au titre de Natura 2000 (plantations de résineux, cultures...), ce dernier a été exclu du site sans jamais, toutefois, descendre à moins de 20 m de part et d'autre des berges de la rivière. Par contre, lorsqu'on était en présence d'un habitat d'intérêt communautaire ou d'un habitat d'espèces, ce dernier, dans la mesure du possible, a été pris en compte en allant parfois jusqu'à 350 m de la berge du cours d'eau, mais une telle distance est restée exceptionnelle.
- ✓ Suite à cette précision du périmètre, le bilan chiffré est le suivant :

<b>Surface du site : 1841 ha</b>	<b>22 communes concernées</b>	<b>6 regroupements intercommunaux concernés</b>
Dont :	Bourbriac 9 ha	Communauté de communes de Belle-Isle-en-Terre : 321 ha
	Lohuec 2 ha	
Surface vallée du Léguer : 546 ha (dont 187 ha en amont de Coat an Hay et 359 ha en aval)	Bulat Pestivien 19 ha	Communauté de communes de Beg ar C'Hra : 741 ha
	Maël Pestivien 20 ha	
Surface Estuaire : 527 ha	Pont Melvez 49 ha	Communauté d'agglomération Lannion-Trégor : 608 ha
	Louargat 60ha	
Surface forêt de Beffou : 618 ha	Plougonver 65 ha	Communauté de communes Centre Trégor : 57 ha
	Gurunhuel 16 ha	
Surface forêts Coat an Noz/Coat an Hay : 150 ha	Loc Envel 1 ha	Communauté de communes de Callac : 41 ha
	Belle-Isle-en-Terre 166 ha	
	Plounévez Moëdec 42 ha	Communauté de communes de Bourbriac : 58 ha
	Vieux Marché 57 ha	
	Trégrom 44 ha	
	Pluzunet 19 ha	
	Tonquédec 38 ha	
	Ploubezre 70 ha	
	Lannion 295 ha	
	Ploumilliau 79 ha	
	Ploulec'h 164 ha	
	Trédrez Locquémeau 2 ha	
	Loguivy Plougras 598 ha	
	La Chapelle Neuve 18 ha	

- ✓ Les cartographies des habitats naturels et des habitats d'espèces ont également été réalisées et aboutissent au bilan chiffré suivant :

**Habitats naturels d'intérêt communautaire : 832 ha** (soit 45% de la surface totale du site). Les habitats forestiers mésophiles représentent 67 % de cette surface, les habitats forestiers humides 13 % et les habitats côtiers 14 %. Les autres habitats (Prairies à Molinie, Landes humides...) représentent chacun moins de 3 %.

**Habitats d'espèces** (il s'agit des milieux naturels nécessaires aux espèces : Loutre, Chauves-souris et faune piscicole, pour se nourrir, se reposer, se reproduire) : **1452 ha** (soit 79 % du site).

- ✓ Jean-Paul GOFFI, représentant la commune de Ploubezre et président de la commission, demande si les propriétaires ont été informés de l'appartenance de leurs parcelles au site Natura 2000. Janély REJONY répond que le périmètre définitif n'a été finalisé qu'au mois de février et que désormais l'identification de tous les propriétaires du site va commencer afin de leur apporter une information précise. Samuel JOUON, représentant le Comité de bassin

versant du Léguer, rappelle qu'il est important de travailler en coordination avec le comité de bassin versant qui a déjà une liste de propriétaires dans le cadre du tracé du périmètre de protection de captage.

### 3- Suite de la démarche : proposition d'un plan de communication pour l'année 2006

✓ En préambule, Janély REJONY annonce qu'en 2006 il n'y a pas de budget spécifique à la communication. Les financeurs (Europe et Etat) prennent en charge uniquement le poste de chargée de mission (salaire et fonctionnement) à mi-temps. D'autres financements sont donc à rechercher et à mobiliser pour mettre en œuvre les actions de communication qui ne rentrent pas dans le travail d'animation menée par la chargée de mission (par exemple, l'élaboration de documents de vulgarisation, l'intervention d'organismes extérieurs...).

✓ Cette réserve annoncée pour cette année, le plan de communication pourrait être le suivant :

\* Poursuite de la diffusion des **plaquettes de présentation**,

\* Actualisation du **classeur de liaison** :

Il est décidé d'actualiser le classeur de liaison sous cette forme :

⇒ Mettre l'ensemble des textes juridiques à la fin du classeur et commencer le classeur par les cartes du site et les fiches habitats et espèces,

⇒ Supprimer la partie méthodologie qui n'est plus d'actualités,

⇒ Remplacer toutes les cartes des zones d'étude et des zones pilotes par l'ensemble des cartes finales du site au 1/100000,

⇒ Insérer le plan d'actions défini dans le DOCOB,

⇒ La question se pose du maintien dans le classeur des compte-rendus des commissions. Janély REJONY estime que les compte-rendus ne sont plus nécessaires puisque le plan d'actions va être inséré dans le classeur et qu'il est le résultat de toutes les discussions qui ont eu lieu au sein des commissions. Gaëlle LEROI estime qu'il serait peut-être intéressant de les laisser pendant un an puis de les enlever par la suite. Janély REJONY retient cette proposition dans la mesure où il y a de la place disponible dans le classeur.

⇒ Samuel JOUON considère qu'il serait intéressant de conserver les compte-rendus du comité de pilotage ce qui est retenu par la commission.

⇒ Supprimer le calendrier qui n'est plus d'actualités.

Jean-Paul GOFFI fait le bilan du peu de consultation du classeur. Janély REJONY confirme cet état de fait : sur 4 classeurs déposés en mairie début 2005, seulement deux personnes au total sont venues les consulter en 8 mois. Jean-Paul GOFFI propose de créer de petites affichettes à mettre en mairie pour inviter les personnes à venir consulter le classeur. Gaëlle LEROI propose de mettre le sommaire du classeur sur l'affichette.

Janély REJONY estime que le temps passé à actualiser le classeur est énorme. Après plusieurs passages en mairies, elle s'est rendue compte que dans certains classeurs, tous les documents reçus sur Natura 2000 étaient insérés sans classement. Il est donc nécessaire de repasser une fois par an dans l'ensemble des mairies pour actualiser le classeur ce qui permet aussi de faire le point sur le nombre de personnes ayant consulté.

\* Création des deux pages **Internet Natura 2000** :

L'association de la vallée du Léguer est en train d'élaborer son site Internet dont deux pages seront consacrées à Natura 2000. Janély REJONY distribue un document (joint au présent compte-rendu) présentant l'architecture du site et des pages Natura 2000. Elle propose aux membres de la commission de relire ce projet et de lui faire part de ses remarques. Une fois les textes établis, le projet de site Internet sera présenté aux membres de la commission pour avis. Un code d'accès leur sera donné pour atteindre le projet de site puis un rendez-vous sera donné à Belle-Isle-en-Terre pour permettre aux personnes de la commission qui

le souhaitent de venir pour exprimer leur avis. Jean-Paul GOFFI annonce qu'il ne faut pas oublier de mettre la possibilité de l'inscription à la Newsletter sur le site Internet.

**\* Communication sur la validation finale du DOCOB :**

Une fois le document d'objectifs validé en 2006, les outils de communication suivants seront mis en œuvre : Articles dans les bulletins municipaux, rencontre de l'ensemble des conseils municipaux des communes concernées et articles dans les journaux.

- ✓ Jean-Paul GOFFI estime que la plaquette de présentation déjà élaborée n'est pas le meilleur outil pour communiquer sur la démarche. Janély REJONY estime qu'en plus de la plaquette, il serait intéressant d'éditer **une lettre de liaison** à un pas de temps de 6 mois qui donne l'état d'avancement et les actualités de la démarche. La question se pose de son mode de diffusion : publipostage... Janély REJONY voit de son côté quel serait le coût. Jean-Paul GOFFI demande que soit déjà créée une newsletter (lettre d'informations reçue par message électronique), ce qui n'entraîne pas de coût supplémentaire.
- ✓ Janély REJONY évoque l'idée de la conception de **panneaux d'exposition** qui pourraient être utilisés pour les salons et pour une exposition itinérante dans les mairies des communes du site. La commission estime que cela est un outil intéressant. Ces panneaux pourraient se concevoir avec d'autres partenaires comme le comité de bassin versant du Léguer.
- ✓ Jean-Paul GOFFI insiste sur la nécessité de **sensibiliser les scolaires** au travers de sorties. Gaëlle LEROI estime qu'il serait déjà intéressant d'intégrer Natura 2000 dans les sorties déjà organisées par d'autres structures sur le site.
- ✓ Janély REJONY propose d'intégrer le site Natura 2000 du Léguer dans le réseau **EUROSITE**. Lorsqu'un événement a lieu sur le site Natura 2000 (sorties en particulier), il est possible de l'inscrire dans le réseau Eurosite, de le labelliser « Journées vertes » et de l'enregistrer directement en ligne sur l'Agenda dynamique d'Eurosite. Eurosite est un réseau des organismes qui se consacrent à la gestion de la nature en Europe. 21 pays sont représentés par plus de 80 organismes. Ses membres sont des organismes publics, privés ou des ONG. L'objectif d'Eurosite est d'améliorer la conservation de la nature grâce à la gestion conservatoire des milieux - terres et eaux - et à la diffusion d'informations pratiques, en travaillant directement avec les gestionnaires d'espaces naturels.  
  
Les membres de la commission donnent leur accord sur cette proposition. Gaëlle LEROI estime également qu'il serait intéressant que d'autres structures qui organisent des sorties puissent bénéficier de ce réseau.
- ✓ Janély REJONY annonce qu'il est également nécessaire de définir les outils à construire pour mettre en œuvre les actions de communication du DOCOB spécifique à chaque habitat et espèce. Elle propose à la commission de construire des fiches techniques précises concernant chaque habitat et chaque espèce et pour des publics très ciblés (exemple : les chauves-souris dans les habitations des particuliers). Jean-Paul GOFFI estime qu'il faut d'abord définir le mode de diffusion de ces fiches. Plusieurs idées sont émises : \* le publipostage large \* le courrier adressé directement aux propriétaires et gestionnaires du site au fur et à mesure que la liste est établie \* une diffusion en même temps que la lettre de liaison bi-annuelle... La question sera étudiée.
- ✓ Janély REJONY demande si des permanences en mairie pourraient être un outil intéressant. Les membres répondent que cela a peu de chance de succès mais qu'un test peut être fait dans une des communes du site.